

**Extrait du registre des Délibérations**  
**Séance du 6 mai 2026**

**Convocation : 29 avril 2026 Date d'affichage : 29 avril 2026**

Sous la Présidence de Mme Laure FLEURY, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-six, le mercredi six mai à dix-neuf heures à Montmelard - salle des fêtes.

Commune de <b>BOURGVILAIN</b> :	M. Olivier LORNE
Commune de <b>LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE</b>	M. Philippe HILARION
Commune de <b>DOMPIERRE LES ORMES</b>	Mme Géraldine AURAY M. Emmanuel FENEON Mme Nicole SCHLESSER
Commune de <b>GERMOLLES S/GROSNE</b>	M. Hervé JOSEPH
Commune de <b>MATOUR</b>	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN Mme Fabienne DARGAUD M. Stéphane SOTTY
Commune de <b>MONTMELARD</b>	Mme Laure FLEURY
Commune de <b>NAVOUR S/GROSNE</b>	M. David SOUFFLOT M. Jérôme BEQUIN
Commune de <b>PIERRECLOS</b>	M. Emmanuel ROUGEOT M. Yann DELHOMME
Commune de <b>SAINT LEGER /LA BUSSIÈRE</b>	M. Didier SARRAZIN
Commune de <b>SAINT PIERRE LE VIEUX</b>	Mme Manuella SOL
Commune de <b>SAINT POINT</b>	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de <b>SERRIERES</b>	M. Richard BENAS
Commune de <b>TRAMAYES</b>	M. Pascal BRIDAY Mme Elina BERTHOUD-DEPARDON M. Dominique GIBEAUX
Commune de <b>TRAMBLY</b>	M. Christophe BALVAY
Commune de <b>TRIVY</b>	Mme Lucienne WEISS
Commune de <b>VEROSVRES</b>	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25    Nombre de délégués présents : 25

Etaient excusés et représentés : M. Gilles LAMETAIRIE par M. Olivier LORNE (Bourgvilain), M. Alain BAMET par Mme Manuella SOL (Saint Pierre le Vieux)

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : M. Dominique GIBEAUX

**Subventions aux associations ayant  
un rayonnement supra communal  
2026**

Vu le Code général des Collectivités territoriales (CGCT),  
 Vu l'arrêté préfectoral no 71 2016 12 15 002 en date du 15 décembre 2016 portant création de la  
 Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier,  
 Vu l'arrêté préfectoral n° 71 2019 04-09 002 du 9 avril 2019 adaptant et modifiant les statuts de la  
 Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais (CC SCMB),  
 Vu l'avis favorable de la commission « subventions aux associations »,

Monsieur Philippe HILARION informe que la commission « subventions aux associations » s'est réunie le  
 29 mai dernier afin d'étudier les demandes de subvention 2026.

Monsieur Philippe HILARION présente les propositions d'attributions de subventions suivantes :

Nom de l'association	Attribution 2026
<b>SPORT</b>	
Football club Dompierre matour	2 000 €
Basket Club Matour	1 500 €
Trail du Haut Clunyois	600 €
Association Pêche Nature du Lac de St Point	1 000 €
Club Sportif Tramayes	2 000 €
<b>ART et CULTURE</b>	
La Pimenterie	4 000 €
Ecole de Musique de la Haute Grosne	23 000 €
<b>PATRIMOINE</b>	
Association Arts, sites et Traditions de Meulin	1 000 €
<b>ANIMATION DU TERRITOIRE</b>	
Comité des foires d'Antan de Tramayes	800 €
Union Commerciale Dompierroise	800 €
<b>EDUCATION SOLIDARITE</b>	
Outil en main	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 200 €</b>

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessus pour l'année 2026 pour un montant total de 39 200 €,
- **NOTE** que les dépenses sont affectées à l'article 6574 du budget principal 2026,
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à signer tout document et pièces administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Fait le même jour, mois et an que dessus,  
 Pour extrait certifié conforme

La Présidente,

Le secrétaire de séance,



